

Majorités de oui lors des votations

Les initiatives populaires ont généralement la vie dure dans les urnes – entre autres parce qu'en Suisse, elles doivent obtenir non seulement la majorité du peuple, mais aussi la majorité des cantons. En 2021, deux initiatives ont franchi ce double obstacle: [l'initiative pour l'interdiction de se dissimuler le visage](#) et [l'initiative sur les soins](#). Cette dernière a même recueilli presque toutes les voix des cantons, seule une majorité a dit *non* en Appenzell Rhodes-Intérieures.

Sur les 226 initiatives populaires soumises au vote depuis 1893, combien ont obtenu une majorité de *oui* dans tous les cantons ?

- a. Aucune des 24 initiatives populaires acceptées jusqu'à présent n'a réussi à obtenir une majorité dans tous les cantons.
- b. Une seule initiative a été soutenue par une majorité de votant·e·s dans tous les cantons : l'initiative « 1er août » en 1993.
- c. Quatre initiatives ont obtenu le soutien de la majorité des votant·e·s dans tous les cantons – toutes les quatre après 1990.

La bonne réponse est c) 4 initiatives.

Depuis l'introduction de l'initiative populaire en 1891, 24 initiatives populaires ont recueilli une majorité des voix du peuple et des cantons et ont donc été acceptées. Quatre d'entre elles ont été soutenues par une majorité dans l'ensemble des cantons.

- Il a fallu attendre plus de 100 ans pour que cela se produise pour la première fois, en 1993. [L'initiative « 1^{er} août »](#), qui faisait du 1er août un jour férié dans tout le pays, a été approuvée par la totalité des cantons. De plus, avec 84% de *oui*, elle a également obtenu le pourcentage de voix le plus élevé de toutes les initiatives populaires lancées jusqu'à présent.
- L'initiative suivante, qui a recueilli 23 voix de cantons, était [l'initiative « pour des aliments produits sans manipulations génétiques »](#) en 2005 ; avec 56% de *oui*, elle a franchi moins nettement le seuil de la majorité populaire.
- Une majorité de *oui* s'est également dégagée dans tous les cantons en 2013 pour [l'initiative « contre les rémunérations abusives »](#) (68%).
- Et, en 2014, pour [l'initiative « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »](#) (64% de *oui*).

L'inverse est beaucoup plus fréquent : déjà 108 initiatives – soit presque la moitié de toutes celles qui ont été soumises au vote jusqu'à présent – n'ont pas réussi à convaincre une majorité de votantes dans un seul canton.